

EFFECTIF DES ÉLÈVES DES ECOLES DE MUSIQUE DES COMMUNES DE L'EUROMETROPOLE

COMMUNE DE :

ANNÉE SCOLAIRE : 2023 / 2024

Fiche à retourner signée par le/la Maire à :

Ville de Strasbourg
Direction de la Culture

Centre Administratif - Parc de l'étoile
67076 Strasbourg CEDEX

et par voie informatique à :
[sur le portail des aides](#)

ECOLE DE MUSIQUE

NE REMPLIR QUE LES CELLULES GRISEES

FICHE EFFECTIFS

REMARQUES :

- les élèves pratiquant plus d'un instrument ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans les tableaux ci-dessous
 - pour le calcul du fonds de concours, prise en compte des élèves domiciliés dans une commune de l'EMS (pas de prise en compte des élèves domiciliés hors EMS)

Domiciliation	Effectifs
De la commune	109
Hors commune mais dans l'Eurométropole	19
Hors Eurométropole	1
Total	129

Tranches d'âges	3 à 7 ans	8 à 13 ans	14 à 18 ans	Adultes	Total
Nombre d'élèves	29	60	15	25	129

Activité	
Eveil musical	15
Formation musicale seule	3
Cours instrumental seul	23
Instrument et formation musicale	72
Pratique Collective seule	1
Instrument et pratique collective	0
Formation musicale et pratique collective	0
Instr., formation musicale et pratique collective	15
Total	129

Informations certifiées exactes

Prénom NOM
 Éric AMIET

Date 27.02.2024

Maire de WOLFISHEIM

Fonction
 Par délégation de maire
 Le D.C.S.

Signature




Activité	1er cycle	2ème cycle	3ème cycle	4ème cycle	Adultes
Nombre d'élèves	60	28	0	0	25

Budget total de l'école de musique	
Montant financement de la commune pour l'école de musique	31 742,99 €
Calcul du fonds de concours (nbre élèves domiciliés dans l'EMS X 73,93 €)	9 463,04 €

	Montant TTC
Factures d'eau <i>Les factures d'eau correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	648,87 €
Factures de gaz <i>Les factures de gaz correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	- €
Factures d'électricité <i>Les factures d'électricité correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	763,77 €
Frais de chauffage <i>Les frais de chauffage urbain correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	9 576,82 €
Factures de téléphone et d'accès à Internet <i>Les factures de téléphone et d'accès à internet correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	214,80 €
Factures d'assurance <i>Les factures d'assurance correspondant au contrat d'assurance pour le bâtiment sur une année</i>	107,00 €
Factures pour les contrats de maintenance <i>(ascenseur, extincteur, chauffage, sas d'entrée...)</i>	1 740,93 €
Personnel en charge de la maintenance et de l'entretien <i>Les frais de personnel en lien avec la maintenance et l'entretien du bâtiment, au prorata de la durée</i>	12 100,00 €
Frais de nettoyage <i>Les factures de prestataires extérieurs pour le nettoyage du bâtiment sur une année et les frais de personnel au prorata de la durée si le nettoyage est fait en régie</i>	4 600,00 €
Dépenses de sécurité, conciergerie, gardiennage <i>Les factures de prestataires extérieurs et les frais de personnel, au prorata de la durée</i>	- €
Factures pour le petit équipement lié à l'entretien du bâtiment <i>Les factures liées à l'achat de petit matériel pour l'entretien courant du bâtiment (vis, câble...) - section de fonctionnement (fournitures d'entretien et fournitures de petit équipement)</i>	1 350,80 €
Autres dépenses <i>Préciser : Redevance OM + frais de locations</i>	640,00 €
TOTAL	31 742,99 €

Je soussigné, Eric AMIET, Maire de Wolfisheim, certifie sincère et véritable le présent état des dépenses arrêté à la somme de 31 742,99 €

Fait à WOLFISHEIM, le 26 février 2024

Par délégation du Maire
Le D.G.S.

V. GIRARDEAU